

COMPTE-RENDU

Réunion du groupe-pays Haïti dans le cadre de la célébration du 20ème anniversaire du partenariat entre Strasbourg et Jacmel Jeudi 10 novembre 2011 À l'École Nationale d'Administration 1, rue Sainte Marguerite 67 000 Strasbourg

ACCUEIL ET INTRODUCTION

M. Jean Louis TESTUD, maire adjoint de Suresnes, représentant de M. Christian DUPUY Président du groupe-pays Haïti, remercie Mme Nawel RAFIK ELMRINI, adjointe au maire en charge des relations européennes et internationales de la Ville de Strasbourg d'accueillir cette réunion à l'occasion du 20ème anniversaire du partenariat entre Strasbourg et Jacmel. Il remercie de leur présence Madame Dieunie FANFAN, Conseillère culturelle à l'Ambassade d'Haïti, Monsieur Pierre DUQUESNE, Ambassadeur chargé de la coordination interministérielle de l'aide et de la reconstruction en Haïti au Ministère des Affaires Étrangères et Européennes et M. Ronald ANDRIS, Adjoint au maire de Jacmel. Il a présenté l'organisation de la journée et présidé la réunion.

M. Jean-Paul HEIDER, Président de l'Institut Régional de Coopération-Développement (IRCOD), a tenu à souligner la présence des représentants de l'ambassade d'Haïti et de l'adjoint au Maire de Jacmel. Il a rappelé que l'IRCOD a pour vocation de soutenir des actions de coopération décentralisée dans les pays du Sud.

L'IRCOD soutient un projet sur 4 ans de renforcement des capacités de la Mairie de Jacmel cofinancé à hauteur de 2 millions d'euros par l'Agence Française de Développement (rétrocédé à la Commune de Jacmel par l'Etat Haïtien dans le cadre d'une convention de financement entre Haïti et l'AFD). L'IRCOD intervient en assistance à maîtrise d'ouvrage à la Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) engagées dans une relation de coopération décentralisée avec la Commune de Jacmel depuis 1991.

M. Ronald ANDRIS, Adjoint au Maire de Jacmel, a évoqué les relations historiques entretenues avec la ville de Strasbourg. Depuis 1991, année des premières élections démocratiques en Haïti, les liens culturels se sont tissés avec Strasbourg grâce à un groupe d'étudiants haïtiens présent dans la ville. La coopération s'est ensuite poursuivie malgré les alternances politiques. En 2006, elle s'illustre par un projet de renforcement des capacités de la mairie de Jacmel, modèle repris par le Ministère de l'Intérieur haïtien.

Mme Nawel RAFIK ELMRINI a remercié les participants de leur présence et a expliqué le choix de l'ENA pour accueillir cette réunion. Il s'agit d'un lieu symbolique dans lequel il est légitime de célébrer les 20 ans de partenariat entre Strasbourg et Jacmel puisque le premier énarque haïtien est un jacmélien qui a étudié à Strasbourg, en la personne de M. Pierre-Michel JOASSAINT.

PRESENTATION DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA COOPERATION JACMEL/ STRASBOURG

Focus sur le recensement fiscal et les conditions de fonctionnement d'un service public local en Haïti.

M. Michel ROSIO, responsable du secteur SIG et développement à Strasbourg, a fait le bilan du projet engagé à Jacmel dans le cadre de la coopération CUS-IRCOD-AFD en Haïti sur le renforcement des capacités 2007-2010 centré sur l'axe de travail "fiscalité-finances" et un contrat passé avec le Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS) pour constituer un Système d'Information Géographique (SIG).

Après le séisme, le projet a été reconsidéré en se focalisant sur la recherche de méthodes rapides et simplifiées de cartographie et sur l'abandon de la constitution à longue échéance d'un parcellaire cadastral pour s'appuyer sur un référentiel du bâti.

Il a ensuite expliqué les travaux mis en oeuvre suite au séisme :

- la réalisation de relevés de terrain de mars à juillet 2010 pour évaluer les dégâts sur 8 700 bâtiments (population touchée, nature des dégâts, type et usage des constructions, localisation par rue et GPS),
- la mise en place au sein de la mairie de Jacmel des moyens pour assurer le suivi sur place (recrutement d'un administrateur SIG, formation à la gestion d'une base de données avec les outils Mapinfo et Access),
- la mise en place d'une base cartographique,
- l'évaluation des dégâts,
- les échanges réguliers avec le Service Régional du Traitement d'Images et de Télédétection (SERTIT) pour une complémentarité de l'action.

Pour parvenir au recensement fiscal, il y a eu encore 4 étapes à la mise en place du projet :

- la constitution de la base de donnée de référence par le SERTIT
- la préparation du recensement fiscal en mars 2011
- l'analyse des enquêtes de terrain en octobre 2011
- la prévision des coûts

Il est également prévu de réaliser un adressage postal des bâtiments pour à terme établir un cadastre précis des habitations.

Du côté haïtien, il s'agit de communiquer sur le projet à travers des conférences de presse, des messages publicitaires, et un contact direct des enquêteurs auprès de la population recensée. Pour parvenir à l'acceptation du versement d'une taxe par les haïtiens, des méthodes doivent encore être trouvées, parmi elles, un plan de communication détaillant l'utilité de la taxe (amélioration de l'habitat, des conditions de vie des quartiers, baisse des inégalités, hausse des services publics fournis).

Le problème du foncier en Haïti a été mis en exergue car il est adjacent à celui de la réalisation d'un pré-cadastre et du recensement fiscal.

Focus sur le renforcement de l'administration générale (management des ressources humaines).

Mme Bernadette DEBROSSES, référente Haïti auprès de l'IRCOD d'Alsace, a dressé un bilan de l'action sur cette question. L'IRCOD à apporter un appui à la gouvernance locale et au renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale par la mise en œuvre d'actions prioritaires concrètes sur le territoire urbain axées sur :

- la mise en avant de deux services publics jugés prioritaires : la propreté de la ville et la gestion des marchés,
- l'amélioration des ressources fiscales de la commune afin de garantir la pérennisation de ces services et la mise en œuvre progressive de ses autres compétences,

- le renforcement des services fonctionnels de la commune (ressources humaines, finances, logistique).

Mais, ces actions restent en dessous des services publics que se doit de fournir une mairie. La problématique soulignée est qu'il n'y a pas d'assemblée municipale élue, ni de secrétaire général à la mairie de Jacmel depuis 2008. Pour pallier le manque de personnel administratif à Jacmel, il a fallu prévoir un service de gestion comptable, du personnel encadrant, une formation du personnel, et une rémunération appropriée (qui reste en dessous du seuil de pauvreté et n'engage pas les haïtiens à travailler pour la mairie). Les actions de formation se sont faites sur le tas, les experts ont travaillé conjointement avec les gestionnaires de la mairie en utilisant des outils de connaissances diffusés, des documents d'aide à la prise de décision et d'accompagnement budgétaire et administratif. Aujourd'hui les dépenses de personnel représentent 1/5ème du budget de fonctionnement de la commune, qui est encore en sous-effectif.

Mme Bernadette DEBROSSES souligne les difficultés rencontrées à la mise en oeuvre du projet. Son bilan est pessimiste. Pour conclure, M. Jean-Louis TESTUD salue le travail remarquable réalisé et tient toutefois à temporiser ce bilan en soulignant les progrès réalisés et la volonté des élus de Jacmel d'avancer.

Les points développés par M. Michel ROSIO et par Mme Bernadette DEBROSSES dans la présentation du projet sont à votre disposition, il vous suffit d'en faire la demande auprès de CUF.

À la suite de la présentation des principaux enseignements de la coopération Jacmel/Strasbourg, a eu lieu l'inauguration de l'Allée de Jacmel par M. Roland RIES, sénateur-maire de Strasbourg en présence de Mme Dieunie FANFAN, conseillère culturelle à l'ambassade d'Haïti en France, M. Ronald ANDRIS, adjoint au maire de Jacmel et M. Georgio CARRENARD, le président de l'association Hibiscus.

Un article sur cet événement est disponible à l'adresse suivante : http://www.lenouvelliste.com/articleforprint.php?PubID=1&ArticleID=99259

POINT SUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI.

M. Pierre DUQUESNE, Ambassadeur en charge de la coordination interministérielle de l'aide et de la reconstruction en Haïti a présenté le bilan suivant :

Les chiffres cités proviennent du bureau de l'envoyé spécial des Nations Unies et datent de la fin août 2011. Actuellement, 2,4 milliards de dollars ont été déboursés par l'ensemble de la communauté internationale sur les 4,5 milliards de dollars d'aide projet et d'aide bugétaire promis sur 2 ans.

Îl y a eu un ralentissement en 2011 après l'engouement de 2010 dans le déboursement de l'aide (seulement ¼ des 2,4 milliards a été déboursé en 2011 contre ¾ en 2010). Ce ralentissement s'explique en partie par l'absence de contrepartie haïtienne, le président élu en mai n'a pris effectivement ses fonctions qu'en novembre.

Au niveau du dispositif institutionnel, la date de la dissolution de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) était fixée au 21 octobre 2011. Cette commission était composée de 14 haïtiens et de 14 membres internationaux regroupant les capitales internationales, les donateurs et bailleurs internationaux et les représentants des gouvernements, des collectivités territoriales, des ONG et des entreprises. Son objectif était de débattre d'une stratégie de reconstruction du pays. Elle devait faire place à une Agence de Développement Haïtienne prévue par la loi haïtienne qui n'a pu être mise en place à l'heure actuelle faute de proposition de loi.

Le Fonds pour la reconstruction d'Haïti, quant à lui, expirera en 2017, il restera le seul lieu de la coordination des bailleurs une fois la CIRH dissolue.

Au niveau de l'état français, 326 millions d'euros d'aide budgétaire ont été promis. Il faut rappeller que la part française dans le budget de l'aide de l'UE s'élève à 20%.

En août 2011, 193 millions d'euros ont été déboursés dans différents secteurs :

- la planification urbaine : à court terme pour la construction d'abri temporaire, à moyen terme pour la reconstruction de quartier, à long terme pour la réalisation d'un cadastre.
- la santé : à court terme pour lutter contre l'épidémie de choléra, à moyen terme pour la reconstruction de l'hôpital universitaire de Port-au-Prince, à long terme pour la mise en place d'un système d'assurance maladie.
- l'éducation : à court terme et moyen terme pour la reconstruction d'écoles, à long terme pour l'appui institutionnel en matière de gouvernance.

À titre d'exemples :

- accueil de 700 étudiants en France et formation des maîtres dans le domaine académique (Académie des sciences, Agence Inter-établissements de Recherche pour le Développement (AIRD), Agence Universitaire de la Francophonie (AUF),
- formation d'auditeurs de justice dans le domaine régalien.

Il est rappelé que le rôle des collectivités territoriales est important car il est plus facile de mener à bien des actions à échelle réduite. Un bilan de ces actions devrait être communiqué pour faciliter leur visibilité.

Informations sur l'avancement du projet de reconstruction sur le Fonds de Solidarite de CUF par Nicolas WIT, directeur adjoint de CUF.

M. Nicolas WIT a fait le point sur l'avancement du dossier dans le cadre du fonds de solidarité de CUF pour Haïti, fléché sur la Région des Palmes et le Département de la Grande Anse.

M. Daniel GROSCOLAS s'est étonné que la ville de Port-au-Prince ne soit pas incluse dans ces projets, et considère que le choix des sites d'intervention s'est fait dans l'opacité. Il a quitté la séance pour marquer son désaccord.

M. Jean-Louis TESTUD a indiqué que M. Charles Josselin qui préside ce fonds, a pris soin d'informer le Groupe Pays Haïti que le choix des sites d'intervention s'est fait à la demande des autorités nationales haïtiennes. Il a été décidé d'intervenir sur la région des Palmes car il s'agissait de la zone la plus durement touchée par le séisme et dans le Département de la Grande Anse car il a vu un nombre important de réfugiés affluer.

Ces 2 zones ne bénéficiaient pas, en outre, d'appui de la coopération décentralisée française, ce programme a permis d'engager un partenariat pour la Grande Anse avec des collectivités bretonnes et pour la Région des Palmes avec la CACEM et la communauté d'agglomérations de Cergy-Pontoise.

Il rappelle que Port-au-Prince bénéficie, outre l'aide internationale et la présence de nombreuses ONG, de l'appui de l'AIMF, de la ville de Paris, de Montréal,... La transparence ayant toujours été de mise sur l'utilisation de ce fonds de solidarité, M. Jean-Louis TESTUD s'étonne de la réaction de M. Daniel GROSCOLAS.

M. Nicolas WIT précise que le choix des sites d'intervention a fait suite à la demande du Ministre de l'Intérieur pour désengorger la capitale et privilégier les autres villes du pays. De plus, M. Nicolas WIT a rappelé qu'une décision commune avait été prise en juillet 2010 après consultation de l'ensemble des collectivités territoriales impliquées.

L'ensemble des dons collectés grâce aux collectivités territoriales s'élève à 683 830 € et a permis l'ouverture d'un compte au sein de CUF et la création d'un Fonds. Ce Fonds de Solidarité Haïti est destiné à financer les actions du programme d'appui à la reconstruction du pays :

- Dans le département de la Grande Anse, construction d'un lycée d'enseignement général aux Abricots et d'un centre de formation agricole à Marfranc à vocation départementale piloté en partenariat avec l'AMAGA (Association départementale des Maires de la Grande Anse).
- Dans la Région des Palmes, reconstruction de l'école fondamentale de Gressier et renforcement des capacités des collectivités territoriales haïtiennes par un appui institutionnel afin de favoriser la décentralisation (mission intrinsèque de CUF). La Communauté d'Agglomérations du Centre de la Martinique et la Communauté d'Agglomérations de Cergy Pontoise sont engagés dans le projet au côté de CUF concernant ce deuxième volet.

Bilan de l'évolution de l'action :

- les statuts d'intercommunalité de la CMRP (Communauté des Municipalités de la Région des Palmes) ont été rédigés et adoptés, le pilotage politique est organisé.
- un premier terrain a été identifié à Gressier avec les pièces justificatives d'habilitation à la construction de l'école fondamentale.
- un acte de donation du terrain pour la construction du lycée des Abricots a été rédigé devant notaire.
- l'appel d'offre pour la sélection des cabinets d'architecture a été lancé pour les deux bâtiments. Le démarrage des travaux de construction est prévu pour le mois d'avril 2012.

Pour plus de renseignements, la lettre d'information destinée aux donateurs sur l'avancement de ce programme d'appui à la reconstruction d'Haïti financé par le Fonds de Solidarité Haïti est disponible sur le site de CUF à l'adresse suivante http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1431

DIVERS

Jean-François CLAVERIE a présenté l'Institut des Amériques (IdA) qui regroupent une quarantaines d'établissements français d'enseignement supérieur et de recherche qui travaillent sur l'Amérique latine et les Caraïbes. Il est piloté par un groupement d'intérêt scientifique avec la mise en place d'un laboratoire d'excellence dans les domaines de recherche universitaire tels que la politique, l'économie, l'histoire, les relations internationales, l'anthropologie, la sociologie... 2 projets sont en préparation :

- la formation à distance des professeurs de l'université du Cap Haïtien via la téléconférence (grâce à l'expérience de l'université de Georgetown) en accord avec le rectorat haïtien et le ministère de l'éducation.
- la formation à distance de personnels des collectivités territoriales haïtiennes en collaboration avec des collectivités territoriales dominicaines via la téléconférence.

LISTE DES PARTICIPANTS

Ronald ANDRIS

Adjoint au Maire de Jacmel

Alexandra BAULIN-LUMINEAU

Adjointe au Maire de Saint Jean de Sauves Vice-présidente de l'association Vienne-Haiti Solidarité 05 49 22 79 17, charlexa@wanadoo.fr, viennehaitisolidarite@pays-loudunais.fr

Alexis CHAREYRON

Chargé de mission, Conseil général de la Savoie 04 79 25 28 97, alexis.chareyron@paysdesavoiesolidaires.org

Jean-François CLAVERIE

Responsable de coopération, IHEAL 01 44 39 86 48/97, jiefc2003@yahoo.fr

Fulvia CUGINI

Chargée de mission, Nanterre

01 47 29 51 36, fulvia.cugini@mairie-nanterre.fr

Joël DA COSTA

Responsable de service, Solidarité Laïque 01 45 35 13 13, jdacosta@solidarite-laique.asso.fr

Michel DE MARCH

Chargé de mission, France Volontaires 01 53 14 20 68, m.demarch@france-volontaires.org

Bernadette DEBROSSES

Administratrice, IRCOD d'Alsace 03 88 45 59 89, ircod1@ircod.org

Maguet DELVA

Responsable de communication, Ambassade d'Haïti en France 01 47 63 47 78, ambhaitiparis@orange.fr

Pierre DUQUESNE

Ambassadeur chargé de la coordination interministérielle de l'aide et de la reconstruction en Haïti, Ministère des Affaires Étrangères et Européennes 01 53 69 30 36, pierre.duquesne@diplomatie.gouv.fr

Jean-Louis DURAND-DROUHIN

Collaborateur, Ministère des Affaires Étrangères et Européennes

Dieunie FANFAN

Conseillère culturelle, Ambassade d'Haïti en France

Valérie GAUDE DA SILVA

Chargée de coopération, SURESNES 01 42 04 96 77, vgaude@ville-suresnes.fr

Daniel GROSCOLAS

Vice-président, Communauté d'Agglomérations de la Rochelle 05 46 30 36 80, daniel.groscolas@agglo-larochelle.fr

Jean-Paul HEIDER

Président, IR COD d'Alsace 03 88 45 59 89, ircod1@ircod.org

Arnaud HURE

Chargé de mission, Conseil régional d'Île-de-France 01 53 85 72 83, arnaud.hure@iledefrance.fr

Pierre-Michel JOASSAINT

Consultant, IRCOD d'Alsace

Jean Weber LAFOND

Assistant technique SIG, Jacmel

Thierry LOUTON

Administrateur finances publiques, Strasbourg

Felicia MEDINA

Chargée de mission au pôle Amérique latine et Caraïbes, Cités Unies France 01 53 41 81 92, f.medina@cites-unies-france.org

Jean-Paul MEINARD

IRCOD

Sandrine MILLET

Chargée de mission aux relations internationales, Strasbourg 03 88 60 92 95, sandrine.millet@strasbourg.eu

Nawel RAFIK ELMRINI

Adjointe au maire, Strasbourg 03 88 60 99 82, nawel.rafik-elmrini@strasbourg.eu

Marie RENAUD

Stagiaire au pôle Amérique latine et Caraïbes, Cités Unies France 01 53 41 86 81, a.latine@ cites-unies-france.org

Charlotte RIEUF

Chargée de programme, Conseil général des Hauts-de-Seine 01 47 29 38 19, crieuf@cg92.fr

Michel ROSIO

Responsable du secteur SIG et développement, Strasbourg

Rose-Marie SAINT GERMES AKAR

Vice-présidente, Communauté d'Agglomérations de Cergy Pontoise 01 34 41 42 02, rmsga@free.fr

Denis SCHULTZ

Directeur, IRCOD d'Alsace

03 88 45 59 89, denis.schultz@ircod.org

Franck SIGNORET

Chargé de mission, IRCOD d'Alsace 03 88 45 59 89, franck.signoret@ircod.org

Benjamin SOULET

Expert cartographie, Strasbourg

Martin SPITZ

Responsable solidarité internationale, Fondation de France 01 44 2131 08, martin.spitz@fdf.org

Jean-Louis TESTUD

Représentant du président du groupe-pays Haïti, Adjoint au Maire, Suresnes 01 42 04 96 70, vgaude@ville-suresnes.fr

Pierre WILNER

Étudiant, ENA

Nicolas WIT

Directeur général adjoint, Cités Unies France 01 53 41 81 80, n.wit@cites-unies-france.org

Excusés

- Catherine BARBOTIN, conseillère municipale déléguée, Rennes.
- Olivier BESSIN, directeur, Strasbourg.
- Maurice BERTHIAU, directeur de coopération internationale, communauté urbaine de Nantes.
- Octave CESTOR, adjoint au maire, Nantes.
- Françoise CLAIREAUX, conseillère municipale déléguée, Asnières sur Seine.
- Pierre COHEN, député-maire, Toulouse.
- Alice DELZANT, chargée de mission aux relations internationales, Strasbourg.
- Cindy DROGUE, chargée de mission, Collectif Haïti de France.
- Christian DUPUY, maire de Suresnes, président du groupe-pays Haïti, et vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine.
- Maryse DUSSELIER, déléguée aux relations internationales, ARF.
- Fritzner GASPARD, chargé d'affaires, Ambassade d'Haïti en France.
- Gaëlle HENRY, chef de projet, Agence Française de Développement.
- Guillaume JOSSE, chef de projet, Agence Française de Développement.
- Roselyne LEFRANCOIS, adjointe aux relations internationales, Rennes.
- George PAU-LANGEVIN, présidente du Groupe d'Amitié de l'Assemblée Nationale.
- Carole PREVOT, responsable des relations internationales et européennes, AMF.
- Roland RIES, sénateur-maire, Strasbourg.
- Jacqueline TRIBILLON, expert planification urbaine, Strasbourg.
- Paul VERMANDE, président, Collectif Haïti de France.